

En mars 2021, le «Pouls des places d'apprentissage» montre que les apprentis actuels font toujours face à divers défis

Zurich, le 8 avril 2021. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats de la douzième vague de relevés montrent, en mars 2021, les effets variés du confinement partiel de janvier 2021. Les apprentis actuels sont toujours fortement touchés, le rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie, que ce soit à l'école professionnelle, dans l'entreprise ou dans les cours interentreprises devenant un défi toujours plus important, en particulier pour les plus faibles et pour les apprentis en dernière année. La part des places d'apprentissage déjà occupées pour le mois d'août 2021 évolue dans la direction prévue, avec des différences nettes entre les catégories professionnelles et les régions linguistiques.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2021

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs en Suisse. Le douzième relevé de mars 2021 présente la situation actuelle et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie.

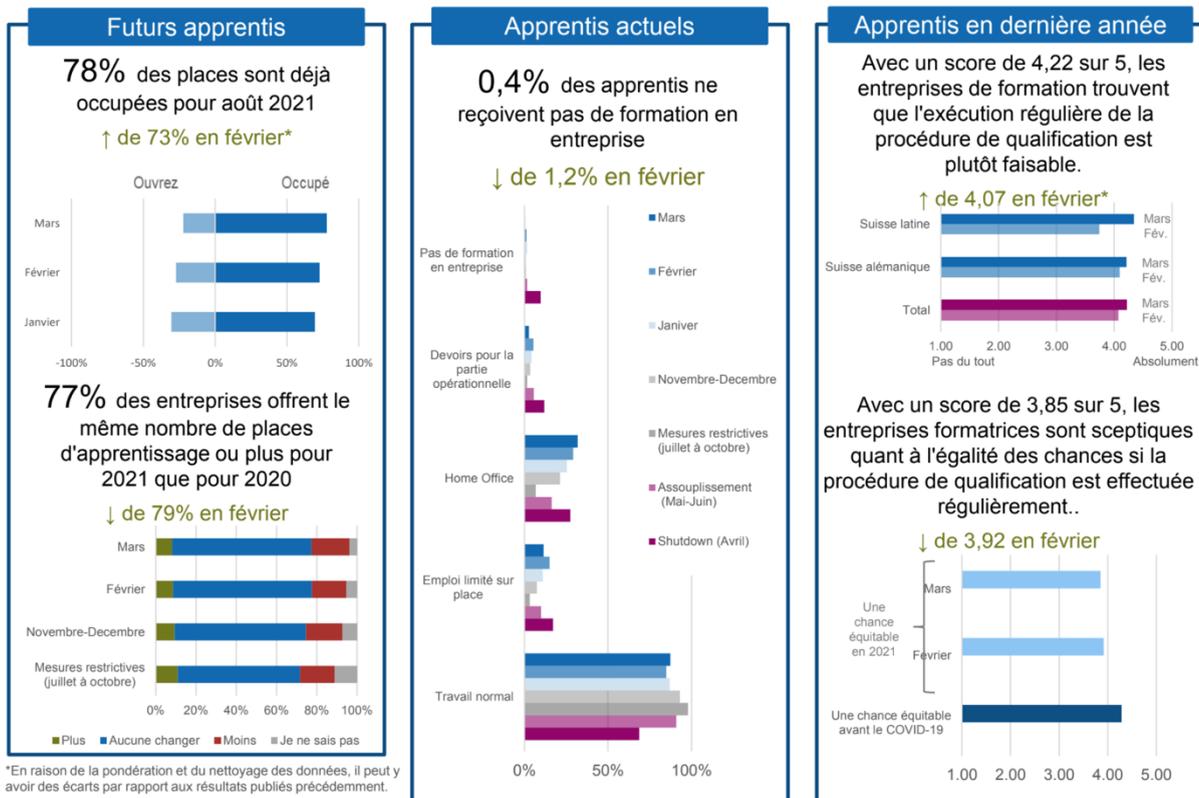


Illustration 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en mars 2021.

En mars, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et les jeunes en dernière année d'apprentissage – ainsi que la manière dont la pandémie de Covid-19 a influencé leur situation à ce jour.

En **mars 2021**, nous observons les évolutions suivantes par rapport aux mois précédents:

- **Les futurs apprentis (groupe 1)** ont commencé le processus de recrutement pour le début des apprentissages de 2021 à l'automne dernier en Suisse alémanique. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. Depuis août 2020, des places d'apprentissage sont donc déjà mises au concours pour l'été 2021.

En mars, 77% (79%¹ en fév.,² 75% en déc..) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. La part des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage a légèrement reculé (à 8%; 10% en fév., 6% en déc.). Dans le même temps, la part des entreprises proposant le même nombre de places d'apprentissage est resté stable (à 69%, comme en déc. avec 61%). Environ 19% (16% en fév., 18% en déc.) des entreprises proposeront moins de places d'apprentissage, une part restée constante depuis le mois d'août. Seules 4% (autant qu'en fév., 6% en déc.) des entreprises ne savent pas encore combien de places d'apprentissage elles proposeront.

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore libres ou déjà occupées. En mars, les entreprises interrogées indiquaient que 78% (72% en fév., 69% en janv.) des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 étaient déjà occupées, tandis que 22% (28% en fév., 31% en janv.) étaient encore vacantes. La part des places d'apprentissage occupées n'a donc cessé d'augmenter. En raison du processus de recrutement qui commence plus tôt en Suisse alémanique qu'en Suisse³ (58%; 60% en fév. et janv.), une part plus élevée est déjà occupée (79%; 74% en fév., 71% en janv.) outre-Sarine. On notera que ces chiffres ne reflètent que les places proposées et ne tiennent pas forcément compte de celles qui ne sont pas encore sur le marché. En considérant les catégories professionnelles, on constate que «Economie, administration, tourisme» (90%) compte le plus grand nombre de places d'apprentissage déjà occupées, tandis que «Construction» (37%) a pour l'instant pu attribuer le moins de places d'apprentissage (voir figure 2 dans la fiche détaillée).

- **Les apprentis en apprentissage (groupe 2)** sont aussi fortement touchés par le Covid-19 et les mesures de lutte contre le virus, une année après le début de la pandémie. En mars, 87% (85% en fév., 87% en janv., 93% en nov.-déc.) des apprentis travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 12% (15% en fév., 11% en janv., 7% en nov.-déc.) des apprentis travaillaient dans une mesure limitée sur le lieu de travail et 32% (29% en fév., 25% en janv., 21% en nov.-déc.) étaient en télétravail, du moins en partie. 3% (5% en fév., 4% en janv., 3% en nov.-déc.) des apprentis ont reçu des devoirs pour la partie pratique de la formation en entreprise, et plus que 0,4% (1,2% en fév., 1,6% en janv., 0,7%

¹ En raison de la pondération et d'autres épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés précédemment sont possibles.

² Cette question n'a pas été posée dans le sondage de janvier.

³ En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout du Tessin, ces deux régions linguistiques ont été regroupées.

en nov.-déc.) n'ont pas bénéficié de formation en entreprise.⁴

Le sondage de mars montre ainsi une légère amélioration de la situation des apprentis, la part de ceux qui ont travaillé de manière limitée dans l'entreprise, reçu des devoirs à domicile et qui n'ont pas pu suivre leur formation en entreprise ayant légèrement diminué. Le travail normal avec les mesures de protection de l'OFSP et le télétravail ont en revanche à nouveau gagné un peu d'importance. Les domaines professionnels «Restauration, hôtellerie» et «Vente, achat» restent fortement touchés, même si la part d'apprentis avec devoirs à domicile, sans formation et privés de formation en entreprise a quelque peu diminué depuis le mois de février. Le travail normal dans l'entreprise a de nouveau augmenté, même s'il reste parfois limité (voir figure 3 dans la fiche d'information). Ce résultat correspond aux premiers assouplissements des mesures de confinement partiel au début du mois de mars, dont seule la catégorie «Vente, achat» a pu profiter.

Les entreprises formatrices sont en outre toujours d'avis que les apprentis ne seront pas tout à fait en mesure de rattraper la matière manquée pour cause de pandémie durant le reste de leur apprentissage. La situation la plus critique est, selon elles, dans la formation de l'école professionnelle (3,58 points sur une échelle de 5 pour «peut certainement être rattrapé»; 3,48 en fév.), suivie des cours interentreprises (3,94; 3,84 en fév.) et de la formation en entreprise (4,02; 3,94 en fév.). Même si les entreprises sont plus optimistes qu'en février (voir figure 4 dans la fiche d'information), elles partent toujours du principe que tant les connaissances pratiques que théoriques des apprentis ont diminué depuis le début de la pandémie (valeur de -0,26 et de -0,36 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien moins bonnes»; voir figure 5 dans la fiche d'information).

- Les **apprentis en dernière année (groupe 3)** vont terminer leur apprentissage en été 2021 et sont sur le point de débiter leur procédure de qualification (examens finaux). Dans la mesure du possible, les procédures de qualification de cette année doivent être réalisées de manière habituelle. En mars, les entreprises interrogées sont d'avis que cela est tout à fait possible (valeur de 4,22 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 4,07 en fév.). Les entreprises en Suisse alémanique (4,21; 4,10 en fév.) sont un peu plus pessimistes que celles de Suisse latine (4,34; 3,74 en fév.), devenues plus optimistes au cours du mois écoulé. Les entreprises interrogées sont également d'avis que l'égalité des chances en cas de tenue régulière des examens cette année est moins certaine (valeur de 3,85 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 3,92 en fév.) qu'avant la pandémie (4,29).

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2021 dans la «Fiche d'information de mars 2021» en annexe.

Conclusion

Les résultats de mars pour les places d'apprentissage déjà attribuées à de futurs apprentis, qui débiteront leur formation en 2021, sont toujours prometteurs et évoluent comme on pouvait s'y

⁴ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

attendre. Ces chiffres ne reposent toutefois que sur l'offre de places d'apprentissage actuelle, qui va encore évoluer au cours des mois qui viennent. Fait réjouissant, le sondage de mars révèle que 77% des entreprises formatrices propose toujours autant ou plus de places d'apprentissage que l'année précédente, tandis que la part de celles qui ont réduit leur offre de places d'apprentissage n'a pratiquement pas changé depuis août dernier (19% en mars). Par ailleurs, 4, 9% des entreprises interrogées prévoient des places supplémentaires pour les jeunes qui n'en trouveraient pas autrement en raison de la pandémie de Covid-19.

Le confinement partiel du 18 janvier 2021 a encore nui aux apprentis actuels, dont la situation ne s'est que légèrement rétablie en mars. Près d'une année d'enseignement irrégulier et de conditions changeantes pour la formation en entreprise ont laissé des traces. Les apprentis doivent rattraper la matière manquée alors que des absences, notamment en raison des mesures de quarantaine, compliquent encore la situation et aggravent les lacunes. Par rapport au mois de février, les entreprises formatrices sont un peu plus optimistes en ce qui concerne le rattrapage de la matière manquée. Elles estiment cependant que les connaissances pratiques et théoriques des jeunes ont baissé.

Les apprentis en dernière année, sur le point de débiter leur procédure de qualification, sont particulièrement concernés. Les entreprises estiment qu'en principe, la réalisation normale des examens finaux est tout à fait possible. Elles doutent en revanche que l'égalité des chances soit donnée. On dénote ici des différences entre les régions linguistiques et les catégories professionnelles. Pour assurer une chance équitable à tous les apprentis qui terminent leur formation cette année, des efforts supplémentaires sont nécessaires.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2021

En mars 2021, **2603 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **26 170** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,85% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Renseignements:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de mars 2021 est en annexe.
 - Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** se tiendra le **15 avril 2021 à 10 h 30**. Les inscriptions sont possibles sur www.lehrstellenpuls.ch
 - Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch
-

Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
- E-mail: info@lehrstellenpuls.ch

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro *formation* Suisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- ortra intendance suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV

- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse